



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE NICOLET-YAMASKA
257-1, rue de Mgr-Courchesne
Nicolet (Québec) J3T 2C1
Téléphone : (819) 519-2997
Télécopieur : (819) 519-5367
www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca

AVIS PUBLIC

SÉANCES DU CONSEIL DE LA MRC DE NICOLET-YAMASKA CHANGEMENT TEMPORAIRE DE LIEU

Avis public est donné par la soussignée que les membres du conseil tiendront leur séance ordinaire du conseil du 18 octobre 2023 au Centre communautaire de la Municipalité de Saint Wenceslas, situé au 1025, rue Hébert, Saint Wenceslas, et ce, à 19h30.

Si des changements surviennent concernant le lieu des séances du conseil, un nouvel avis sera publié.

Cet avis est donné conformément à la résolution numéro 2023-08-217, adoptée lors de la séance du Conseil des maires de la MRC de Nicolet-Yamaska tenue le 23 août 2023, ainsi qu'à l'article 145.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1).

Donné à Nicolet, ce 30 août 2023.

Chantal Tardif
Directrice générale et
Greffière-trésorière par intérim